

**Intervention de Monsieur Abdelkader MESSAHEL,
Ministre Délégué chargé des Affaires Maghrébines et Africaines sur
le Partenariat avec l'Afrique**

**à l'occasion de la
9ème session du Forum pour le partenariat avec l'Afrique**

Alger, Algeria

12-13 novembre, 2007

INTERVENTION
de Monsieur le Ministre Délégué
Chargé des Affaires Maghrébines et Africaines
sur le Partenariat avec l'Afrique

Monsieur le Président,

Il ressort clairement de nos débats que les réformes entreprises par de nombreux pays africains en matière d'approfondissement du processus démocratique, d'amélioration de l'état de la gouvernance et d'accélération de la croissance ont porté des résultats indéniablement positifs qui nécessitent un soutien accru de la part de nos Partenaires.

Comme j'ai eu l'occasion de l'affirmer dans mon allocution sur la gouvernance d'hier, outre la réduction du nombre des conflits, l'amélioration des taux de croissance, avec une moyenne qui avoisine, en général, les 6%, la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie, sont autant de signaux qui témoignent des efforts méritoires et des progrès réalisés par les pays africains pour honorer leurs engagements.

Nous nous réjouissons, à cet égard, de l'appui apporté par nos partenaires notamment ceux du (G8) à la création de la force africaine en attente, et des appuis apportés à différents pays africains pour le renforcement des capacités dans des domaines ayant trait à la paix et à la sécurité, notamment celui relatif au commerce illicite des armes légères et de petit calibre.

Nous nous réjouissons, également, du fait que certains pays africains aient pu bénéficier d'une remise de leur dette dans le cadre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale et de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

Nous relevons, par ailleurs, avec satisfaction la mise en place du Consortium pour les infrastructures en Afrique au sein de la Banque

Africaine de Développement et du Fonds pour le climat d'investissement en Afrique.

Nous notons, par ailleurs, avec satisfaction que les efforts de Madame la Chancelière Angela MERKEL aient abouti au lancement, le 25 octobre dernier, du Partenariat entre l'Union Européenne et l'Afrique pour l'infrastructure et à la mise en place d'un Comité de pilotage y afférent, qui constituent, j'en suis convaincu, un jalon supplémentaire de nature à faciliter la matérialisation de la stratégie conjointe UE/Afrique.

Même si nous considérons qu'il est urgent de renverser la tendance décroissante qui caractérise actuellement la dynamique de l'aide au développement, nous saluons les efforts méritoires consentis en matière d'APD, de même que nous nous félicitons des décisions prises à cet égard au Sommet de Gleneagles et Heiligendamm de doubler cette aide pour l'Afrique d'ici 2010.

Ces efforts significatifs demeurent, cependant, faut-il le rappeler, en deçà des attentes de l'Afrique et des engagements pris par la communauté internationale notamment lors des Sommets du Millénaire, celui de Monterrey et ceux du G8.

Monsieur le Président,

Il n'est nullement exagéré d'affirmer que, si rien n'est entrepris urgemment, l'Afrique coure le risque de ne pas réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement notamment ceux relatifs à la réduction de la pauvreté de moitié, l'accès à l'éducation primaire pour tous, la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé maternelle, la promotion de l'égalité du genre et la lutte contre les pandémies.

Nous avons pleinement conscience de l'importance des défis auxquels l'Afrique reste confrontée tant l'entreprise de développement est colossale et la tâche est ardue. Ces défis ne sont, cependant, pas insurmontables pour peu que la volonté

politique qui nous anime tous soit traduite en action.

Des mesures urgentes nécessitent d'être prises, à cet effet, dans les domaines suivants :

- l'accroissement de l'aide publique au développement. Nous relevons, à cet égard, que non seulement nous sommes loin du taux de 0,7% du PNB réaffirmé à Monterrey mais que l'APD a connu tout récemment un fléchissement de son volume ;
- la réalisation du financement nécessite la prise d'engagements à long terme;
- la facilitation de l'accès des pays africains à de nouvelles subventions et à des prêts à faible taux d'intérêts afin de permettre à ces pays d'échapper au cercle vicieux de l'endettement ;
- La mise en place de mécanismes d'arbitrage adéquats concernant l'origine et le traitement des dettes illégitimes et odieuses ;
- L'allègement des procédures pour faire profiter d'autres pays africains de l'initiative PPTTE, notamment les pays à revenus intermédiaires;
- l'accès des produits des pays africains aux marchés des pays développés par la levée ou du moins la réduction des barrières douanières et tarifaires ;
- l'élimination des subventions à l'exportation des produits destinés aux marchés africains. Nous signalons, dans ce domaine, le retard enregistré dans la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'OMC lors de la Conférence de Hong Kong en 2005. La réduction et

l'élimination des subventions aux produits agricoles requièrent la conclusion d'un accord multilatéral dans le cadre de l'OMC ;

- l'accélération du cycle de négociations commerciales de Doha afin d'aboutir à un régime commercial qui favorise l'intégration des pays africains dans l'économie mondiale;
- l'accroissement des ressources pour le développement des infrastructures en Afrique et le renforcement des capacités liées au développement des infrastructures. Il importe de signaler, à cet égard, que le déficit de financement demeure une source de préoccupation pour de nombreux pays africains. Les apports de l'APD et des capitaux privés dans des secteurs aussi importants que ceux des transports, de l'eau et l'assainissement ne couvrent que 20% des besoins de l'Afrique en investissement dans lesdits secteurs ;
- l'augmentation des flux d'investissements directs étrangers. Bien que les flux des IDE soient passés de 17 milliards US en 2004 à 31 milliards US en 2005, nous signalons que cette augmentation ne concerne que certains secteurs et la part de l'Afrique dans l'IDE mondial demeure faible puisqu'elle est de l'ordre de 3% seulement ;
- la correction de la perception du facteur risque en Afrique par l'encouragement des investissements notamment en matière d'infrastructures ;
- l'accroissement du financement du secteur agricole et des infrastructures rurales. Nous constatons que la part de l'agriculture dans l'APD destinée à l'Afrique a enregistré un net recul puisque elle a diminué de 6,8% en 2001 à 3,6% en 2005. L'idée de la création d'un Fonds d'investissement afin de soutenir le processus du programme global de développement de l'agriculture africaine (CAADP) mérite d'être explorée par

nos partenaires.

Monsieur le Président,

L'exercice que nous menons doit nous permettre de valoriser les progrès enregistrés et nous révéler les lacunes et les contraintes qui ont entravé nos efforts et par conséquent les défis qui nous restent à relever pour honorer nos engagements.

Nous estimons, à cet égard, qu'une meilleure lisibilité de nos efforts requiert une institutionnalisation effective de l'évaluation et du suivi ; action, au demeurant, indispensable notamment par la mise en place effective d'un mécanisme conjoint d'évaluation et de suivi des engagements UA-NEPAD/G8-OCDE.

Monsieur le Président,

Je demeure convaincu que nous avons, indubitablement, enregistré des progrès dans la concrétisation de nos engagements mutuels.

Nous devons, dans le cadre d'un partenariat mutuellement bénéfique, passer du pessimisme de l'analyse à l'optimisme de l'action. C'est là tout le sens de notre exercice et c'est là la vocation de notre Forum.

Je vous remercie.

Novembre 2007.